

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.
7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — — matin, Poste.
9 — 4 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — soir, Omnibus.
10 — 11 — — Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
3 heures 4 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Selon la *Perseveranza*, le gouvernement sarde aurait déjà fixé le nombre des députés au parlement incombant à chaque province, sur la base d'un représentant par cinquante mille âmes. Les députations provinciales sont consultées pour la répartition territoriale des collèges.

Une dépêche de Turin annonce que le départ de François II paraît imminent, par suite des conseils qu'il aurait reçus des commandants des flottes étrangères.

La *Correspondancia*, d'après des nouvelles de Rome, du 5, annonce, dit une dépêche de Madrid, que le roi Naples avait demandé au gouvernement espagnol un général pour commander ses troupes, ou qu'autorisation fût donnée au général que le roi lui-même désignerait.

Les mouvements réactionnaires et saupédistes qui avaient eu lieu dans quelques villes de province et qui sont généralement provoqués par les fonctionnaires destitués perdent chaque jour de leur importance. La garde urbaine et les citoyens armés suffisent à en avoir raison. Ces mouvements, d'ailleurs, n'ont aucune gravité. Ils se réduisent à de petites échauffourées de paysans obéissant à des seigneurs de village, et à quelques drapeaux blancs aussi vite apparus que disparus. (Le Pays.)

D'après une dépêche de Londres, publiée par l'agence Havas, le *Daily News* annonce qu'un corps napolitain de 15,000 hommes, comprenant 4,000 chevaux et 32 canons, se trouvant poursuivi par les Piémontais, se serait réfugié dans les États Romains près Terracina, et que ce corps, arrêté dans sa marche, à Citerna, par les autorités papales et françaises, aurait été immédiatement désarmé.

Nous avons reçu de Naples, dit le Pays, quel-

ques détails sur les deux engagements qui ont eu lieu le 29 octobre et le 3 novembre entre les troupes piémontaises et les troupes napolitaines.

Dans l'affaire du 29 octobre, les Napolitains ont eu le dessus; ils ont tué beaucoup de monde aux Piémontais et ils leur ont fait plus de 1,200 prisonniers.

Les Napolitains ont perdu un de leurs plus braves officiers supérieurs, le jeune général Negri, qui a été inhumé à Gaëte avec une grande pompe.

Les amiraux des escadres appartenant aux puissances qui sont encore représentées auprès de François II par leurs ambassadeurs ont envoyé à cette cérémonie funèbre quelques-uns de leurs officiers.

Dans l'affaire du 3 novembre, les Napolitains, attaqués d'un côté par terre, de l'autre par la flotte piémontaise qui les a pris en flanc à l'embouchure du Garigliano, ont été battus et ont laissé plus de cinq cents des leurs sur le champ de bataille.

Les navires sardes étaient placés trop près de terre, en sorte que les boulets passaient à plus d'un mètre au-dessus du but.

Les Napolitains se sont retirés en bon ordre, emportant dans Gaëte leurs morts et leurs blessés.

Il résulte de nos renseignements que l'avantage obtenu par les Piémontais dans l'engagement du 3 novembre n'a pas eu tous les résultats qu'ils en attendaient. Ils sont encore campés à cinq kilomètres de Gaëte, où les royaux multiplient leurs moyens de défense.

On croit maintenant que le roi François II ne prolongera pas longtemps la résistance. Il est probable que les défenseurs de la place reculeront devant l' inutilité du sang versé et qu'ils se décideront à capituler.

La dépêche qu'on a lu plus haut, et qui annonce que 15,000 Napolitains ont mis bas les armes sur le territoire romain, ne change rien à l'état des choses à Gaëte.

Cette résolution d'une partie de l'armée de François II s'explique par l'impossibilité où l'on se se-

rait trouvé à Gaëte de subvenir à l'entretien d'une armée de 35 à 40,000 hommes.

Sa Majesté le roi Victor-Emmanuel a fait, le 7 novembre, son entrée solennelle dans la ville de Naples, au milieu des manifestations les plus vives et les plus empressées de la population tout entière.

Sa Majesté était entourée de ses officiers généraux et de quelques-uns de ses ministres.

Aussitôt après son entrée, Victor-Emmanuel a rendu un décret par lequel est déclarée accomplie l'annexion de la Sicile et de Naples au royaume d'Italie.

De grandes réjouissances ont eu lieu dans la soirée du 7. (Pays.)

Il est question d'un projet de constitution par lequel S. M. l'empereur François-Joseph assurerait à la Vénétie son autonomie et des institutions libérales.

Nos derniers renseignements confirment ce que nous croyions savoir déjà, et si le fait se réalise, nous ne pourrions qu'applaudir à ce nouveau gage donné par l'Autriche à la paix de l'Europe.

Les autres nouvelles d'Allemagne se réduisent à l'annonce de la réunion à Presbourg de la première diète hongroise et au départ prochain du général Bénédeek pour Vérone.

L'opposition espagnole s'apprête, aux cortès, à livrer une bataille au cabinet sur la question d'Italie.

L'attitude intelligente et honorable qu'a jusqu'à présent adoptée le ministère espagnol est telle qu'il n'y a point à se préoccuper d'une attaque ne reposant sur aucun fondement sérieux et qui doit avoir le sort de celles déjà évanouies devant la parole spirituelle, autant qu'éloquente, du maréchal O'Donnell. (Idem.)

Les nouvelles d'Alep, en date du 16 octobre, parvenues à Marseille, annoncent que Fuad pacha exi-

FEUILLETON

LOUISE MICHAUD.

(Suite.)

X.

Le surlendemain du jour où s'étaient accomplis les événements que nous venons de raconter, Henri, monte sur ce même *Nick* qui l'avant-veille avait fourni une si rude traite, s'acheminait au galop vers la petite maison de Rueil. Il allait porter à M^{me} Monneret et à Louise l'heureuse nouvelle du consentement du marquis de Brian, nouvelle bien faite, on le croira aisément, pour remplir de joie le cœur de la jeune fille et flatter l'amour-propre de l'excellente M^{me} Monneret. Et, s'il faut le dire, la veuve et la nièce du commandant n'avaient que trop de droits à cette compensation.

Depuis deux jours, en effet, on le comprendra sans peine, tout était triste et morne dans cette petite demeure naguère l'asile de la simplicité et de la vie facile.

Lorsqu'elle fut revenue à elle, Louise se hâta de remonter dans sa chambre, et, sans chercher un repos qu'elle n'eût pu goûter, elle se mit à réfléchir. Elle médita longtemps, en proie à une sorte de fièvre causée moins encore par la scène de la nuit avec Henri que par le combat qui se livrait en elle.

Depuis le jour où, par suite de la conversation de

Henri avec l'abbé Morisset au presbytère, Louise avait été amenée à faire le dernier avoué de ses sentiments, la pauvre enfant avait eu avec son vieil ami de longs et fréquents entretiens où elle avait puisé, non point le sentiment du devoir qui n'avait jamais failli en elle, mais la force d'envisager sans crainte un avenir dont l'abbé ne cherchait point à lui cacher les amertumes. Ce tendre cœur, jusqu'alors rempli de jeunes et légères pensées, s'était armé de courage et se raidissait contre le malheur. Mais cet effort coûtait à la jeune fille, et lorsque tout fut fini, lorsqu'elle eut acquis de la bouche même de son amant la certitude des refus de la famille de Brian, elle fut près de succomber. La prière seule redonna à son esprit un peu de vigueur, et elle retourna ses pensées vers le projet qu'elle caressait. Elle résolut de se retirer dans un couvent.

Il lui semblait qu'elle ne pourrait plus vivre dans ces lieux où tout lui rappelait son amour et les beaux jours de son enfance. Heureuse à l'idée de l'isolement et des mortifications de la retraite, elle les acceptait à l'avance comme une douloureuse compensation à son amour, et elle confia ses desirs à l'abbé. Celui-ci l'en détournait avec autorité.

— Ma fille, lui dit-il, vous ferez aussi bien votre salut dans le monde que dans un couvent, et dans la situation d'esprit où vous êtes, la solitude pas plus que les austérités ne portent de bons fruits. Il faut se défier de tous les enthousiasmes quand ils n'ont pas pour objet le culte de ce qui est éternellement vrai et

éternellement beau. Aimez Dieu, ma chère fille, car vous aimerez alors tout ce qui est grand, juste et saint dans la vie, mais ne croyez pas que ce culte exige des sacrifices qui, dans certains cas, ne sont point le résultat de convictions sincères ou de vocations longuement méditées. Il n'est pas bon, même pour la religion, qu'au premier coup vous vous retiriez du combat. Nous devons tous souffrir au lieu où nous a placés la Providence, et le repos du cloître doit être payé d'un autre prix que de vos jeunes douleurs. Vous voulez servir Dieu : eh bien ! servez-le auprès de ses créatures, faites-le bien et donnez le bon exemple, vous aurez mérité alors la paix de votre cœur.

— Hélas ! dit la jeune fille, j'aurai bien à souffrir.

— Chère enfant, reprit l'abbé, vous avez votre fardeau à porter comme toutes les créatures, et, croyez-moi, le vôtre n'est peut-être pas le plus lourd.

La pauvre enfant, brisée par l'angoisse, s'agenouilla près de la chaise où était assis Morisset, et, prenant sa main dans les siennes, pleura abondamment.

L'abbé aussi souffrait et sentait son cœur se fondre et ses yeux s'humecter.

— Pleure, lui dit-il, pleure, fille chérie de mon vieil ami, enfant d'adoption de mes entrailles; pleure et souffre, car la souffrance épure et rend meilleur : car celui qui aura souffert sur la terre sera récompensé dans le ciel. Quelque pénible qu'il te paraisse, fais ton devoir avec courage, et qu'un jour ton âme immortelle monte aux cieux pure des souillures de la terre et couronnée de ces

gerait des chrétiens d'Alep un impôt de deux cent mille francs, lequel devrait être payé dans les trois jours, comme compensation de l'exemption militaire. Les chrétiens ayant répondu qu'ils préféreraient servir, l'autorité turque aurait refusé cette offre. Foad pacha était attendu à Alep. — Havas.

EXPÉDITION DE CHINE.

Nous extrayons les lignes suivantes d'une longue et intéressante lettre adressée au *Moniteur* :

Tang-Kou, 15 août 1860.

Déjà, dans la journée du 12, les armées alliées avaient dû chasser devant elles, sur la chaussée de Sin-Ho, un fort détachement de cavaliers tartares et un corps d'infanterie retranché dans des positions avancées défendant le village. Ces faits de peu d'importance avaient seulement servi à faire apprécier à nos ennemis l'admirable précision du tir de l'artillerie européenne qui, aujourd'hui, à douze cents, quinze cents, et deux mille mètres, réussit neuf fois sur dix à envoyer des projectiles dans le rond d'un cerceau, ou à les lancer au beau milieu d'un groupe qui se disperse et s'enfuit tout écloppé, laissant la moitié de son monde sur la place, sans savoir au juste d'où vient le tonnerre qui l'a frappé.

Dans la soirée, nous campions autour du village abandonné par la population et occupé par une partie de l'armée anglaise. Un village en boue, comme Petang, d'aspect aussi piteux, mais flanqué à la droite de potagers magnifiques, de champs de maïs et de belles prairies qui se déroulent dans la direction de la rivière. Premières traces de végétation, saluées avec enthousiasme par les soldats qui, depuis Petang, ne croyaient plus ni à l'herbe, ni aux feuilles, et portaient tristement au cœur le deuil de la couleur verte.

Les événements me pressent, et je vous dispense des détails de deux nuits passées à la belle étoile ou sous la tente-abri, et d'une longue journée devant être consacrée au repos des fatigues d'une marche dans l'eau et dans la vase des chemins traversés la veille, mais plus généralement employée par l'armée à collectionner de petits oignons, de la salade et des fruits verts.

Ces détails de campement, tout le monde les sait par cœur. Ceux qui ne les connaissent que par ouï-dire aspirent de toute leur âme à passer par ces phases exceptionnelles de l'existence; les autres, ma foi ! voudraient souvent être à la place des premiers, surtout lorsque le bois qui doit chauffer la marmite est humide et ne veut pas brûler. Faire sa soupe avec ce qu'on trouve, se coucher où l'on peut, c'est intéressant si l'on a faim ou si l'on a sommeil, mais c'est d'une poésie médiocre et de laquelle on se blase vite. J'arrive donc à la journée du 14.

Le terrain a été reconnu. Au-dessus de Sin-Ho, à une distance de cinq kilomètres environ en aval du cours de la rivière, il existe un camp retranché formidable qui enveloppe le village de Tang-Kou et s'appuie au Pei ho. Une chaussée semblable à celle de Petang aboutit au front du retranchement; mais cette chaussée, à droite et à gauche, est bordée de fossés profonds, et sur les deux rives la plaine est inondée, à plus de trois cents mètres; cette route

est donc impossible à suivre. Reste le bord de la rivière coupée dans vingt endroits par des ruisseaux et des fossés dont les méandres qui s'étendent et sillonnent dans la plaine devraient à chaque minute arrêter la marche de l'armée. Partout, dans ce pays, le hasard a rendu la défense naturelle supérieure à toutes les complications de l'esprit humain. Nous passerons cependant, grâce à la prodigieuse activité de l'artillerie et du génie.

A quatre heures et demie du matin, les clairons sonnent le réveil. Il faut voir le troupière français sortir du lit le matin d'une bataille; il ne se lève pas, il surgit et on se demande, en voyant tout le monde debout à la fois, qui des deux a éveillé l'autre : l'homme ou le clairon. Le temps est magnifique, à cinq heures et demie nous partons. Le défilé commence. Le général en chef avec tout son état-major est en tête; il est suivi par l'artillerie qui entrera la première en ligne, soutenue par une avant-garde de deux compagnies de chasseurs à pied, de deux cents hommes des marins de débarquement et d'une compagnie du génie.

Le gros de l'armée, c'est-à-dire l'infanterie, arrive ensuite. Le bataillon de chasseurs marche avec sa fanfare éclatante; le 101^e régiment de ligne avec toute sa musique qui joue des airs variés. Je reconnais des fragments de *Don Pasquale*, de *Caid*, de *Monsieur Pantalon*, des mesures de valse, de polkas et de mazurkas. Cette mélodie pimpante, sautillante, qui éclate dans la campagne au milieu des fusils chargés, à quelques pas des boulets tout prêts à bondir et à siffler, et alors que dans une heure peut-être soldat et musicien seront étendus sur le même terrain : tout cela me confond.

Ces frais de coquetterie faits par le soldat, dont la tenue est irréprochable, ces physionomies radieuses, ces motifs de contredanse, cet air de fête qu'on respire et qui devient plus intense, plus pénétrant au fur et à mesure qu'on se rapproche, forment le contraste le plus saisissant avec le but vers lequel on marche. Ce but, c'est la mort, on le sait et on n'en marche que plus vite et plus gaiement vers lui !

L'armée anglaise appuie sa droite à la rivière dont elle descend parallèlement le cours, tandis que la nôtre formée en colonnes serrées marche à sa gauche et à la même hauteur. A huit heures nous sommes à 1,500 mètres environ du retranchement. Je monte au sommet d'un des tombeaux qui couvrent la campagne, sorte de cônes en terre de cinq à six mètres de haut qui forment des promontoires excellents pour les curieux. L'artillerie est déployée en bataille, l'infanterie derrière elle et moi derrière l'infanterie : vous voyez que je me tiens à distance.

Eh bien ! par rapport à l'artillerie, non pas celle de l'ennemi qui pourtant fait feu de toutes pièces, mais par rapport à la nôtre, je suis encore trop près. Quelle arme bruyante ! grand Dieu ! et brillante. Chacun des boulets rayés qui part de chez nous ou de chez les Anglais écorne une embrasure, balaye une plate-forme, éclate au milieu des cavaliers tartares qui encombreront le camp, tandis que la majeure partie des projectiles de l'ennemi roulent sans force à un millier de pas devant lui, ou bien, mal dirigés, passent au-dessus de nos têtes sans aucun effet.

Le feu très-vif et très-nourri de notre artillerie lui permet de se rapprocher. Sans savoir comment, je me rapproche avec elle; elle se rapproche encore, je la suis toujours, si bien qu'à neuf heures elle n'est plus qu'à 400 mètres du retranchement et moi à 500; mais j'avoue que je suis moins souvent au sommet du dernier tumulus que j'ai choisi, et que j'ai converti ce promontoire en bouclier. Le feu des Chinois est presque éteint, quoique des balles et boulets nous arrivent encore de temps en temps; mais ces projectiles, provenant d'un tir exécrable, n'atteignent que fort peu de monde.

Les généraux anglais et français reconnaissent que le moment est venu de donner l'assaut. Toute l'infanterie est massée en avant, la colonne d'attaque est formée; les chasseurs d'avant-garde s'élancent; la compagnie de génie entraîne avec elle les coolies porteurs des échelles; puis le reste du 2^e bataillon de chasseurs, puis les marins, puis l'infanterie, puis tout le monde enfin, que j'ai vu partout à la fois et à la même minute, arrive sur le bord de la contrescarpe.

La verve et l'entrain sont immenses. On crie : Vive l'Empereur ! on se baisse, on se pousse, on bondit chacun pour soi, et sous un feu de mousqueterie assez vif, ayant à traverser un fossé plein d'eau et large de huit mètres. Cinq cents des nôtres arrivent sur la crête du retranchement, ayant passé à la nage, sur des échelles, sur des planches, mouillés, crottés, déchirés, mais fermes comme des rocs. Ils se rallient à la voix de leurs chefs.

On tiraille sur les défenseurs des créneaux qui s'enfient en désordre joindre au fond du retranchement une troupe considérable de cavaliers tartares galopant sur une chaussée qui mène au premier des trois forts échelonnés sur la rive gauche du Pei ho. Le drapeau français flotte à l'angle d'une porte commandant le front de la défense; le drapeau anglais s'est déployé en même temps que le nôtre à l'angle gauche du retranchement.

Nous sommes donc maîtres du camp retranché de Tang-Kou, et cela à la suite d'une affaire, parfaitement dirigée des deux bords, et dans laquelle nous avons perdu très-peu de monde, tandis que l'armée ennemie laisse sur le champ de bataille bon nombre de victimes.

Maintenant, dans ce premier engagement sérieux, le résultat matériel n'est rien comparé à l'effet moral produit sur cette armée qui s'enfuit terrifiée. L'appréciation de ce que sont les troupes européennes à l'œuvre, leur tenue, leur discipline, leur élan et la supériorité si grande de leurs armes, c'est la victoire, demain peut-être, sans tirer un seul coup de fusil de plus.

Les Tartares ont abandonné derrière eux une quantité si considérable de bouches à feu de grands et de petits calibres, ainsi que des drapeaux de toutes formes et de toutes couleurs, qu'on ne ramassera pas même ces derniers jetés dans la boue, et que, pour sa part, l'armée française ne veut faire enlever que quinze canons de bronze assez curieux, à titre uniquement de spécimen.

Mais on rappelle au départ, nous retournons à notre camp de Sin-ho. Les Anglais occuperont le village et le retranchement de Tang-Kou, d'où ils peuvent suivre tous les mouvements que font les ennemis dans les forts de Pei ho, desquels nous ne

fleurs divines que destinent les anges à la chasteté et à la vertu !

Louise avait compris ce langage et s'était résignée. Il y avait d'ailleurs, pour qu'elle abandonnât la pensée d'embrasser la vie religieuse, un autre motif que l'abbé avait fait valoir : l'isolement de M^{me} Monneret. Pouvait-elle laisser ainsi seule sa seconde mère, aux prises avec la vieillesse et privée de l'ange gardien que depuis si longtemps elle avait près d'elle ?

La jeune fille avait donc commencé contre elle-même, contre ses souvenirs si récents, contre son propre cœur, une lutte dont les premières heures lui furent si cruelles qu'elle crut que ses douleurs ne pouvaient être surpassées. Et cependant elle avait à peine trempé ses lèvres dans ce calice dont la première amertume brisait son cœur.

Comment dépeindre maintenant la joie immense dont elle fut saisie à la vue de Henri accourant pour lui annoncer la nouvelle du changement opéré dans l'esprit du marquis de Brian ? Après le récit joyeux et animé du jeune homme, son cœur cessa de battre, une pâleur mortelle couvrit son visage, elle se sentit défaillir.

— Eh bien, eh bien ! s'écria M^{me} Monneret, la voilà qui se meurt. Catherine, de la fleur d'oranger !

— Ce craignez rien, marraine, dit Louise, en s'efforçant de sourire, le bonheur ne tue pas.

— Chère enfant, lui dit sa tante en l'embrassant avec

tendresse, tu vas être heureuse, maintenant, tu vas aller dans le monde, hélas ! tu vas me quitter ?

— Oh ! ne le croyez pas, dit vivement la jeune fille; n'est-ce pas, M. Henri, vous ne voulez pas que j'abandonne ma chère marraine ?

— Mademoiselle, répondit Henri, je ne ferai jamais que ce que vous voudrez.

— Eh, mon Dieu ! il faudrait avertir l'abbé, fit M^{me} Monneret; je vais envoyer chez lui.

— C'est inutile, dit Henri, je l'ai vu en passant et il va venir.

Louise le remercia d'un coup-d'œil chargé de larmes heureuses.

Alors s'engagea entre ces trois personnes une de ces conversations sans suite pleines de récits cent fois interrompus et cent fois repris comme en ont les gens heureux dont l'âme remplie s'élançait vers le monde riant des illusions et des espérances. Et cependant, si cette heure tant désirée, si cette joie suprême apporta à la jeune fille mille fois plus de bonheur qu'elle n'en avait espéré, et fut goûtée par elle dans toute sa plénitude, sans qu'aucun nuage vint obscurcir cette splendide félicité, il n'en fut pas de même de Henri, dont l'esprit, violemment attiré dans un autre ordre d'idées, avait gagné, d'un entretien qu'il avait eu la veille avec sa mère, une impression à laquelle il cherchait vainement à se soustraire.

M. de Brian, sans s'expliquer tout-à-fait sur les causes de son brusque changement de résolution, avait annoncé à sa femme et à la comtesse de Némée son adhésion au mariage déplorable de son fils. On devine la douleur profonde de la marquise, dont le sang noble se révoltait à l'idée d'une pareille mésalliance; cependant elle ne songea pas un seul instant à s'y opposer, tant elle avait le respect des droits du chef de la famille. Mais elle avait sans conteste le droit d'observation et elle jugea nécessaire de protester, ne fût-ce que pour le principe.

Qu'au point de vue des sentiments dont le cœur de Henri était plein, son argumentation froide et positive ne produisit aucun résultat immédiat, c'est ce qui est hors de doute, mais elle remua dans l'esprit du jeune comte de Brian des idées natives qu'il avait oubliées au milieu de ses songes dorés, qui lui revinrent en foule et reprirent sur lui leur empire en le rappelant à la réalité. C'était la voix du monde qui retentissait aux oreilles de Henri en empruntant le langage positif, impérieux de la marquise. En lui exposant nettement et sans pitié pour son cœur les conséquences d'une union qui, malgré un assentiment arraché au père de famille, n'obtiendrait jamais une approbation désirable, la marquise dessilla les yeux de l'amoureux en enlevant violemment le voile de pourpre dont ils étaient couverts.

— Dans votre égoïsme inintelligent, lui dit-elle, vous avez tout oublié, et votre nom et votre rang, et l'avenir

sommes éloignés que de 6 à 8 kilomètres. Bientôt je vous donnerai des détails sur les soldats tartares et chinois que je n'ai fait qu'entrevoir, qui se battent courageusement, mais qui sont bien maigres et de bien pauvre apparence, peu vêtus et peu nourris.

24 août 1860. Sin-ho.

La guerre est terminée ou va l'être. Tous les forts de la rive droite et de la rive gauche sont aux alliés. 3,000 prisonniers qu'on a renvoyés de suite; la navigation libre sur le Peï-ho jusqu'à Tien-tsin, ville qui, elle aussi, rendra toutes ses défenses et ses munitions; 500 bouches à feu qui sont nôtres; 6 ou 700 cadavres tartares et chinois laissés sur le champ de bataille: voilà ce que nous a donné la journée du 21.

Cette victoire n'a pas été obtenue sans des pertes sensibles de notre côté. Il a fallu prendre le premier fort de gauche, le plus en amont du Peï-ho. Une brigade française et une brigade anglaise, assistées de l'artillerie de 12 et des canonniers, qui de l'entrée de la rivière battaient le fort en flanc, telles étaient nos forces. Après quatre heures d'un combat acharné, d'abord à coups de canon, puis à coups de fusil, puis enfin à coups de crosse, de bâton, de boulets lancés à la main, cette sanglante affaire s'est terminée ayant pour résultat de clore la campagne au point de vue militaire. Les troupes ont été magnifiques comme toujours. Le 102^e a beaucoup souffert; il compte 86 blessés dans sa compagnie de voltigeurs, et beaucoup d'autres encore dans la quatrième.

Les choses intéressantes se passent toujours à la veille ou le jour même des départs de courrier.

Ajoutez à cela que je suis malade. J'ai voulu voir jusqu'au bout la journée du 21, et un orage épouvantable, dont j'ai reçu les cataractes sur les épaules pendant toute la nuit, m'a mis au lit. J'y resterai le moins possible, mais je souffre très-fort.

Vous devez juger, rien qu'à mon écriture, que je suis incapable de causer avec vous. A la fois prochaine donc, car, si je suis malade, c'est pour avoir voulu ne rien perdre de cette grosse et bien probable dernière affaire.

Aujourd'hui 24, les pavillons sont arborés sur la ville de Tien-tsin. Le parcours est libre, il n'y a plus un soldat. Demain 25, les généraux en chef alliés remontent à Tien-tsin avec 1,000 hommes de troupes de chaque armée.

ANTOINE FAUCHERY.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous extrayons les passages suivants d'une circulaire de M. le conseiller d'Etat, directeur général des postes, relative à l'émission de timbres-poste à 1 centime pour l'affranchissement des imprimés:

Une décision ministérielle du 17 octobre 1859 a autorisé la création de timbres-poste à 1, 2 et 4 centimes, pour l'affranchissement des imprimés. Aux termes d'une délibération du conseil, du 5 octobre 1860, tous les bureaux vont être approvisionnés des timbres à 1 centime, qui seront mis en circulation à partir du 1^{er} novembre. Les timbres-poste à 2 et 4 centimes seront émis ultérieurement.

L'art. 2 de la délibération du 5 octobre fait con-

naître la forme et les conditions d'approvisionnement des nouveaux timbres-poste; ils seront assimilés de tout point aux timbres-poste à 5, 20, 40 et 80 centimes. Il reste à s'expliquer sur leur emploi. L'art. 281 de l'instruction générale attribue aux expéditeurs le soin d'appliquer eux-mêmes les timbres-poste sur les objets qu'ils affranchissent; cependant les expéditeurs qui préféreront le système actuel d'affranchissement des imprimés, seront encore admis, provisoirement et jusqu'à nouvel avis, à affranchir en numéraire. Il appartient aux préposés, en rapport direct avec le public, de développer, autant que possible, ces dispositions généralement favorables au système d'affranchissement en timbres-poste. Dans ce but, les directeurs sont autorisés, lorsque les quantités d'imprimés à expédier excèdent les moyens dont ils disposent, à faire connaître qu'ils donneront cours immédiat aux objets affranchis en timbres, préférablement à ceux affranchis en numéraire.

Tout objet admis à circuler par la poste, moyennant le paiement d'une taxe inférieure à celles des lettres, doit être présenté dans des conditions qui permettent de s'assurer que cette modération de taxe est requise à bon droit. Le dépôt des imprimés, échantillons, etc., au guichet des bureaux de poste est donc obligatoire dans toutes les communes pourvues d'établissement de poste; si l'article 277 de l'instruction générale de 1856 a autorisé une exception à ce principe, en permettant de jeter à la boîte les journaux et autres imprimés affranchis en timbres-poste, c'est que la valeur élevée des timbres-poste, alors en émission, limitait naturellement cette faveur aux avis divers envoyés sous enveloppe ou sous forme de lettres, et à quelques expéditions isolées de journaux déjà lus. Aujourd'hui, l'émission de timbres-poste à 1 centime devant généraliser l'affranchissement, par les particuliers, des imprimés de toute nature, il importe de rappeler que la remise de ces imprimés au guichet est une obligation réglementaire, et pour leur dépôt dans les boîtes n'est qu'une tolérance de la part de l'administration; en conséquence, les directeurs devront donner cours aux imprimés isolés qui seraient trouvés dans les boîtes aux lettres; mais si (ce qui est facile à reconnaître par l'examen des pièces) le même expéditeur déposait à la fois un certain nombre d'imprimés dans une boîte, un avertissement lui serait adressé pour la première fois; s'il persistait, il en serait rendu compte à l'administration, ainsi que dans tous les cas où il y aurait encombrement réel des boîtes aux lettres.

Néanmoins, les imprimés jetés dans les boîtes qui auront donné lieu aux mesures ci-dessus, ne devront pas être arrêtés dans leurs cours. Ils seront dirigés sans retard sur leur destination.

Les imprimés expédiés sous forme de lettres ou sous enveloppe, affranchis au taux fixé par l'article 7 de la loi du 25 juin 1856 et l'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 9 juillet 1856 (Bulletin mensuel n^o 11, pages 503 et 506), pourront toujours être déposés dans les boîtes, sans aucune restriction.

Au moment où la consommation des nouveaux timbres mis en circulation le 2 de ce mois pour l'affranchissement des imprimés, paraît prendre déjà une grande extension, il importe de rappeler com-

ment est réglé cet affranchissement, applicable aux circulaires, prospectus, catalogues, etc. 5 grammes et au-dessous, 1 cent.; — chaque 5 grammes ou fractions de 5 grammes jusqu'à 50, 1 cent. en plus; — de 50 à 100 grammes, adressés à un seul destinataire, 10 cent. — Lorsque le poids dépassera 100 grammes, le port est augmenté de 1 cent. par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes excédante.

La température, dont profitent maintenant avec empressement les cultivateurs, est conforme à l'observation faite par le général Bugeaud. Le quatrième et le cinquième jour de la lunaison ayant été beaux tous deux, il y a, d'après la loi reconnue, neuf chances sur douze que le beau temps continue; le cinquième jour a été à demi-favorisé du soleil, à demi-assombri par un brouillard pluvieux, sans cependant que le baromètre en ait ressenti l'influence. D'après la règle Bugeaud, on aurait eu une certitude plus grande de beau temps (onze chances sur douze), si les cinquième et sixième jours avaient été identiques. Espérons au moins que cette lunaison ne sera pas une des trois qui font exception à la première règle du maréchal. (Maine-et-Loire.)

Pour chronique locale: P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le fait principal que nos dernières dépêches signalent, c'est que le général Garibaldi était à cheval, à la droite du roi Victor-Emmanuel, lorsque Sa Majesté, entourée de son état-major, a fait son entrée solennelle dans la ville de Naples, au milieu des acclamations populaires.

On nous assure, du reste, que le général Garibaldi serait disposé à prendre une retraite au moins momentanée.

D'autres correspondances disent qu'il aurait un grand commandement dans l'Italie méridionale.

Mais nos renseignements personnels nous portent à croire que ce dernier bruit est moins fondé que le précédent. (Pays.)

La commission européenne a tenu sa première séance, le 30 octobre, à Beyrouth, sous la présidence de Fuad pacha, commissaire extraordinaire du gouvernement turc. — Les chefs druses arrêtés dans le Liban et condamnés par le tribunal supérieur à cinq, dix et quinze ans de prison, comme ayant été reconnus coupables de crime d'excitation à la révolte, ont été conduits à bord du vaisseau à vapeur de la marine ottomane *Féthyé*. Ces chefs sont au nombre de treize. Ils sont dirigés sur Constantinople et subiront leur peine au château des Sept-Tours. — Havas.

BOURSE DU 8 NOVEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 69 95.
4 1/2 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 93 95.

BOURSE DU 9 NOVEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 70 00.
4 1/2 p. 0/0 baisse 33 cent. — Fermé à 93 60.

P. GODET, propriétaire-gérant.

quel vous ne sauriez vous soustraire sans manquer à ce que vous devez à votre famille, au monde et à vous-même. Vous vous êtes mépris si vous avez cru pouvoir méconnaître impunément les lois sociales les plus ordinaires et les obligations que vous impose le milieu où vous êtes né. Eh! sans doute, je sais ce que vous allez dire. Vous aimez, et l'objet de votre culte est digne en tous points de vos beaux sentiments. Je veux le croire et n'ai aucune raison de croire le contraire. Mais, en somme, avez-vous un seul moment envisagé de sangfroid l'avenir que vous vous créez? Avez-vous essayé de prévoir les conséquences même les plus favorables d'une pareille affaire? Cette jeune fille, dites-vous, est noble de cœur et distinguée; elle est douée le plus heureusement du monde et ses sentiments, ses qualités, son caractère, sont tout-à-fait de nature à vous la rendre la plus chère du monde. Je n'y contredis pas, mais après? quelle existence allez-vous mener tous les deux?

Je ne parle pas des six premiers mois, de la première année, si vous voulez, de votre bonheur. Il sera sans mélange et sans obstacles. Vous allez après la cérémonie, qui sera assez triste, je suppose, car nous aurons peu de monde, il faut nous y attendre, vous allez emmener votre femme, la comtesse de Brian, en Italie, en Suisse, que sais-je, à Constantinople. Car, croyez-moi, vous ne vous sentirez jamais assez loin de Paris. Je passe donc rapidement sur cette année qui elle-même s'écoulera comme un songe.

Que ferez-vous ensuite? Vous reviendrez ici, car vous ne sauriez vivre dans le village où vous êtes allé prendre votre femme. Vous me dites du bien du curé, qui est un homme de bon sens et de bon conseil. Je l'accorde, mais allez-vous donc vous condamner à passer votre vie entre sa partie de trictrac et les confitures que vous fera la comtesse? Adopterez-vous donc à vingt-huit ans à peine, l'existence de ces vieux gentilshommes de provinces pauvres et obscurs dont la vie est fixée par des nécessités longtemps subies avec mille révoltes et acceptées seulement au dernier âge avec une résignation pleine de regrets?

Vous viendrez donc à Paris, et que ferez-vous? Vous ne sauriez rester oisif et vivre de la vie d'un bon bourgeois du Marais; vous péririez d'ennui, sans compter que caractère que je vous connais vous n'oseriez braver les commentaires, les curiosités, les épigrammes dont vous seriez infailliblement l'objet. Dieu sait tout ce qui se dira de vous et de votre femme: je vous vois dix duels sur les bras. Oui sans doute, ceci ne vous arrête pas; vous êtes brave, je le sais; mais quand vous aurez tué vos meilleurs amis, empêcherez-vous qu'on cause de vous et que vous ne soyez ridicule à tout jamais?

Si, au contraire, ce que je veux croire, vous choisissez une carrière, l'administration, la diplomatie, vous rentrez dans votre monde, vous recevez, vous avez un salon. Où votre femme aura-t-elle appris cette science du

monde qui fait qu'un mot, un geste, un regard, sont une victoire ou le ridicule? Votre histoire se saura, et l'on observera la nouvelle comtesse pour la troubler à ce point qu'elle perdra l'esprit ou la grâce qu'elle peut avoir et se montrera gauche et sottie. Qu'aura-t-elle, d'ailleurs, pour racheter cette infériorité dont vous souffrirez bien plus qu'elle? une grande beauté? cela ne paraît guère, d'après ce que vous en avez dit. Elle a de la grâce, coiffée en cheveux, dans son jardin, je le veux bien; mais précisément elle sera affreuse en robe de velours grenat et avec des diamants au cou.

Que vous restera-t-il alors et quel sera votre intérieur? Et ne croyez pas que se sont là des impressions passagères: le monde ne vous pardonnera pas la préférence absurde que vous aurez montrée au détriment de son contingent de filles à marier; et dès le premier jour vous serez jugé. On dira de vous: « Ce pauvre de Brian! » Croyez-moi, quelque injuste que cet arrêt vous paraisse, il sera équitable, et vous n'aurez rien à répondre; car il en est des lois sociales comme des lois positives, on ne brave pas impunément les unes que les autres. Quelques hommes que des talents exceptionnels, un génie reconnu de tous, placent au-dessus du niveau ordinaire, ont essayé de se soustraire à ce que vous pouvez appeler le préjugé; quelle qu'ait été leur force et leur caractère, tous en ont souffert à pleurer des larmes de sang.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

BIENS

A VENDRE

A L'AMIABLE

En totalité ou par parties.

1° Une jolie maison de campagne, avec clos de vigne, cour, jardins, cave et pressoir, le tout contenant 49 ares 59 centiares, situé au carrefour des Bânes, commune du Coudray.

2° Un clos de vigne, contenant 33 ares, nommé le clos Saint-Jean, joignant M^{me} Poupard, même commune.

3° Soixante-six ares de terre et vigne, situés à la Vigne-Blanche, même commune, joignant au nord Thoinault, au midi Letivant, au couchant la veuve Poupard.

4° Cinquante-cinq ares de terre et vigne, situés au clos Ribault, même commune, joignant au midi M. Vallois, au nord le chemin du bois de la Butte, au couchant Abraham.

5° Vingt-sept ares 50 centiares de vigne, à l'Aidregon, dite commune, joignant au couchant Cerclé, au nord Allain.

6° Quatre-vingt-treize ares 50 centiares de terre et vigne, en Malvaux, même commune, joignant au nord M. Ducamp, au midi le chemin du Coudray à Courchamps.

7° Cinq ares 50 centiares de saulaie, à la Barberède, commune de Courchamps, joignant les héritiers Marcili.

8° Seize ares 10 centiares de vigne rouge, au Petit-Clos, commune de Courchamps, joignant au levant M. Menet, au midi le petit chemin qui conduit à Montfort, au levant Langlois.

9° Onze ares de terre, à Saint-Aubin, commune du Coudray, joignant au levant la veuve Gasseau, au couchant Gaërin.

Il sera accordé, aux acquéreurs, un délai de dix ans pour payer.

S'adresser, pour traiter, soit à M. FOURNIER-CHÉREAU, chirurgien, demeurant au Coudray, soit à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (533)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le 2 décembre 1860, à midi,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire,

MAISON

ET TERRAIN A BATIR,

Situés à Saumur, place de l'Arche-Dorée, près les Bureaux du Sous-Intendant militaire, ayant 51 mètres 30 centimètres de profondeur et 11 mètres de façade sur la place.

On traitera à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser, pour voir la maison, au locataire, et, pour traiter, à M^e LEROUX, notaire. (523)

A VENDRE

UNE MAISON,

PROPRE AU COMMERCE,

Sise à Saumur, à l'angle des rues du Temple et du Paradis.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M. ROSSIGNOL-DUPARC, ou M^e TOUCHALEAUME, notaire. (462)

A VENDRE

1° Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2° Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

Etude de M^e BEDON, notaire aux Rosiers.

VENTE DE MEUBLES

APRÈS DÉCÈS,

De M^{me} veuve TRUHEAU, propriétaire, en sa demeure, aux Rosiers,

Le lundi 12 novembre 1860, à 10 heures du matin, et jours suivants.

ON VENDRA: Batterie de cuisine, vaisselle, meubles de salle à manger et de salon; cinq lits garnis de couvertures en plumes d'oie, matelas en laine, sommiers en crin, couvertures; tables; baignoire avec cylindre; bois de corde; 800 bouteilles environ de vins vieux de Bordeaux, Champigny et Bourgueil; eaux-de-vie et liqueurs.

Ordre de la vente: Le lundi, meubles et lits; le mardi, vins et bois.

Au comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance à la Toussaint 1861,

UNE PETITE PROPRIÉTÉ, située aux Trois-Maillets, commune de Varennes, à huit kilomètres de Saumur, sur la route de Tours à Nantes, comprenant divers bâtiments pour un fermier, servitudes et environ 90 ares de terre en dépendant, attenant pour la presque totalité à la maison.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e Baudry, notaire à Varennes. (514)

A VENDRE

UNE MAISON,

Située rue du Prêche, occupée par M. LARDÉ-HUARD.

Elle est composée de quatre pièces au rez-de-chaussée et au premier étage; deux chambres et un cabinet au deuxième étage; greniers, mansarde et cabinet; un jardin, avec soixante pieds d'arbres; pompe, lieux et bassin. (199)

A VENDRE

Une Belle

MAISON BOURGEOISE

Avec Jardin bien arboré.

Pièce d'eau et toutes servitudes, Rue de Bordeaux.

S'adresser à M^e Clouard, notaire à Saumur. (450)

A CÉDER

L'HOTEL

DU CHEVAL BLANC

au Coudray,

pour la Saint-Jean prochaine.

S'adresser à M. MORON, qui l'exploite. (513)

A LOUER DE SUITE,

MAISON, nouvellement restaurée,

Rue Royale, n° 16.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (428)

A LOUER

UN APPARTEMENT COMPLET

Avec Ecurie, Remise ou non.

Rue d'Orléans, 99.

S'adresser à M^{me} veuve LECHAT.

M^e BODIN, avoué à Saumur, demande un CLERC.

S'adresser au bureau du journal.

M. SIMON, huissier à Saumur, demande de suite un CLERC. Bons appointements en cas de capacité dans la profession. (533)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON spacieuse et commode, parfaitement en état, Avec écurie, remise, galerie, deux terrasses,

Avec droit de promenade et servitudes utiles sur un vaste et beau jardin contigu.

On pourrait louer ou céder du mobilier,

Grand' rue, n° 49.

S'adresser à M. DABURON, qui y demeure, ou à M^e DUTERME, notaire.

UNE MAISON DE BLANC

Demande un Apprenti.

S'adresser au bureau du journal.



DÉPOT UNIQUE du liniment anti-rhumatismal de Laigniez de Tanville



DÉPOT à la pharmacie MOURE et chez tous les pharmaciens de France

DÉPOT UNIQUE de la Poudre anti-fornique de Comte, pharm.

Ce Topique, seul sans concurrence, guérit radicalement et sans interruption de travail, les couronemens, blessures par les harnais, javarts, etc. — Le poil repart de la même couleur sur la partie blessée. — Se trouve à Saumur, chez les pharmaciens.

ÉTUDES CRITIQUES ET LITTÉRAIRES

SUR LES

OEUVRES COMPLETES D'HORACE

comprenant

1° Le texte latin rectifié sur les leçons les plus autorisées et les plus rationnelles; — 2° Une traduction nouvelle en vers français, plus élégante et souvent plus littérale que bien des traductions en prose; — 3° Un commentaire en trois divisions: argument, discussion du texte, discussion des variantes, qui sera la partie la plus importante de l'ouvrage; — 4° Et un chapitre d'imitations, où figureront tour à tour, avec des notes critiques, des extraits de la plupart de nos traducteurs en vers et de nos poètes les plus célèbres;

Ouvrage consciencieux, fruit de dix années de recherches et de méditations, Qui pourrait s'intituler avec vérité:

Commentaire des Commentaires d'Horace.

PAR M. YVES PÉRENNÈS,

Ces ETUDES seront publiées par livraisons de trois feuilles d'impression chaque, format in-octavo raisin, beau caractère et beau papier.

Les cinq premières livraisons sont sous presse; les autres suivront sans interruption à de très-courts intervalles.

Chaque livraison, prise à Paris, coûtera aux souscripteurs... 0 fr. 60 c. aux non-souscripteurs. » 75

L'ouvrage complet coûtera:

Aux premiers, par vol., 6 fr.; pour les 5 vol. 30 fr. »

Aux seconds, d^e 7 50; d^e 37 fr. 50 c.

Ces prix étant à peine rémunérateurs, l'auteur s'engage formellement à les maintenir sans réduction sa vie durant. On pourra souscrire séparément aux trois premiers et aux deux derniers volumes. Les souscripteurs de l'ouvrage COMPLET recevront, à titre de prime, leurs livraisons franco. Tous les autres devront ajouter pour frais de poste 5 centimes par livraison. Ceux de MM. les professeurs de province qui désireront, avant de souscrire, s'assurer du mérite et de l'importance de l'ouvrage, recevront, sur leur demande, les cinq premières livraisons; mais à la condition, sine quâ non, qu'ils seront de plein droit souscripteurs, sauf facilités de paiement, s'ils ne les ont pas renvoyées franco dans la huitaine de leur réception. La souscription sera fermée le 1^{er} novembre.

S'adresser par lettre affranchie, à l'auteur, M. YVES PÉRENNÈS, rue de la Gaîté-Mont-Parnasse, 4, à Paris, et au bureau du Gutenberg, rue du Bac, 93.

LES

CENT MILLE FEUILLETONS

ILLUSTRÉS,

Paraissant 2 fois par semaine.

BUREAUX, A PARIS, RUE DE RICHELIEU, 45.

Un Roman complet pour 5 centimes.

ABONNEMENT. Paris . . . 6 f. 50 c. Département . . . 7 50 Etranger, port en sus.

LE JOURNAL

des Cent mille Feuilletons illustrés

Est la seule publication donnant, dans chacun de ses numéros, c'est-à-dire pour 5 centimes, UN ROMAN COMPLET ILLUSTRÉ.

On s'abonne à Paris et chez tous les libraires de France et de l'Etranger, en envoyant des timbres postes ou un mandat à l'ordre M. PELLIGAND, directeur.

On trouve des exemplaires chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie de P. GODET.